



Procès-verbal de
L'assemblée générale ordinaire 2025
du TC La Venoge
le 6 mars 2025 à 20h00
à la Salle des Utins

Ouverture de l'Assemblée par Ramiro Rodriguez, président, à 20h00.

1. Bienvenue

Salutations à l'Assemblée. Le président remercie encore une fois les présents pour leur fidélité. Un grand merci va aux autorités, représentées par M. Xavier Dutruit municipal chargé des constructions et qui représente aussi Mme Muriel Andrey, municipale des sports qui a dû s'excuser. La parole sera donnée plus tard à M. Dutruit pour qu'il puisse nous donner quelques informations sur la finalisation du projet de rénovation du Club House.

Le président remercie les membres qui se sont excusés, sans pour autant tous les nommer.

Le président propose un ordre du jour légèrement modifié : le point 12 traitera de la nomination des membres d'Honneur.

Le président demande si quelqu'un souhaite amener d'autres modifications à l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

Le nouvel ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Procès-verbal assemblée du 7 mars 2024

Le PV est mis à disposition des membres sur le site internet et le lien est joint à l'email de convocation à l'AG. L'assemblée renonce à la lecture du procès-verbal de l'année 2024, tout en l'approuvant.

3. Rapport 2024 du Président

Le président commence son rapport en mentionnant que la saison 2024 s'est déroulée avec les perturbations que l'on pouvait attendre à cause du chantier du Club House. Nous avons fait de notre mieux afin que l'activité sportive ne soit pas pénalisée et surtout qu'elle se déroule en toute sécurité. C'est pour cette raison que nous avons dû organiser l'accès aux courts côté parking et mettre à disposition des toilettes provisoires.

L'ouverture des courts s'est faite le 27 avril, après l'installation de l'arrosage automatique ainsi que du nouveau système d'éclairage LED.

Comme c'est très compréhensible, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel « Brunch » d'ouverture et dû à des aspects sécuritaires nous n'avons pas pu organiser non plus la Journée d'Initiation qui avait eu beaucoup de succès les saisons précédentes.

La saison a continué avec les activités suivantes :

Tournois

2024 a été une année compliquée car tant les rencontres Interclubs que les Lombardet exigent la réception d'autres équipes au sein de notre club y inclus la restauration. Nous avons dû compter avec la générosité des clubs partenaires afin que les rencontres se réalisent chez eux, et nous les remercions. Nous avons bien sûr dû assurer la restauration après les rencontres et pour ceci, et de manière exceptionnelle, le club a octroyé une participation à ces frais aux équipes concernées.

L'habituel tournoi interne à quand même pu avoir lieu, j'en profite pour remercier Stéphane Schilt pour l'organisation, avec 2 tableaux licenciés (hommes et dames) ainsi qu'un tableau non licencié hommes.

Valentin Monnier et Jessica Schmid ont gagné chez les licenciés tandis que le tableau homme non licenciés n'a pas pu se terminer dans les temps.

Pour 2025, une collaboration afin d'organiser un tableau joint avec le TC Bussigny est en discussion.

Nuit du double

La traditionnelle Nuit du double n'a pas eu lieu en 2024, mais nous nous réjouissons de pouvoir l'organiser en 2025.

Interclubs Dames

Nos dames du TC la Venoge, nous ont vraiment fait plaisir ! En 2024 elles évoluaient en 2ème ligue. Après s'être qualifiée comme 1ère de leur groupe, elles ont gagné la rencontre de promotion 5-1 contre Echallens, donc les voilà promues en 1ère ligue. Un énorme bravo à elles.

Coupe Lombardet

Le Club comporte deux équipes :

L'équipe Lombardet 2, qui évolue en première ligue, après avoir été championne en 2021 et 2023, joue toujours les premières places. En 2024 elle s'est classée 2ème de son groupe. Je prends l'opportunité de leur adresser nos plus vives félicitations.

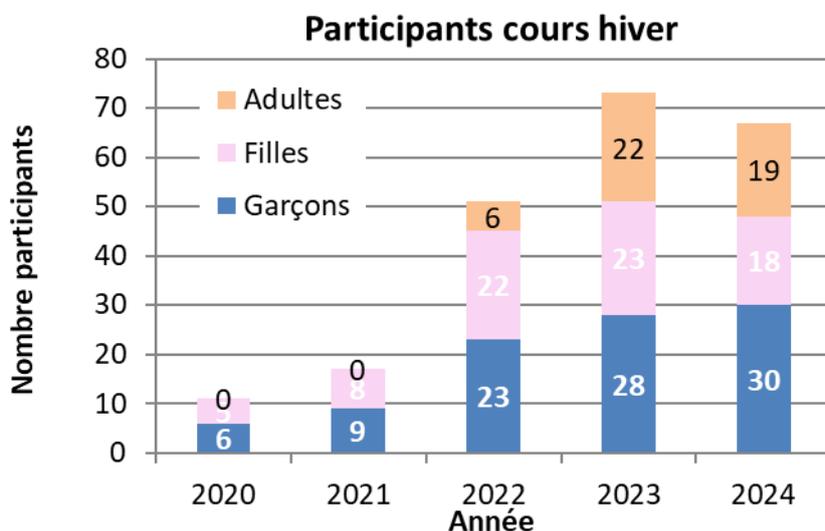
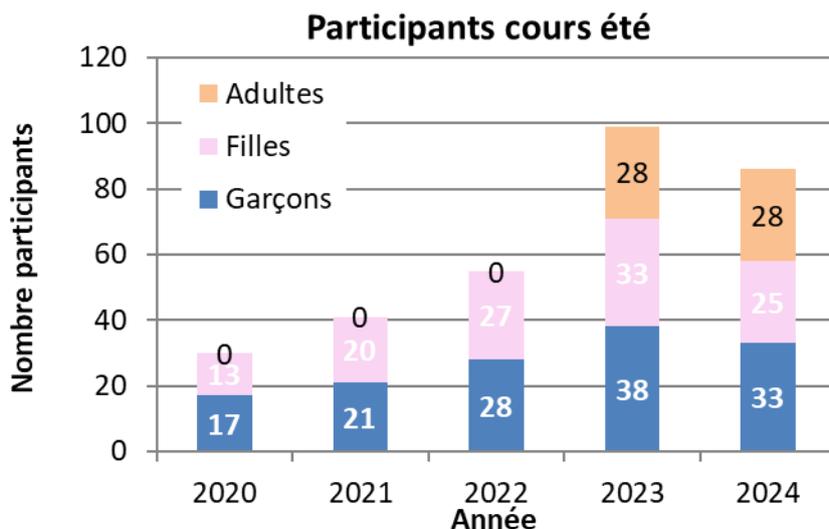
L'équipe de vétérans de la Lombardet 1, qui évolue en 2ème ligue, a réalisé une année exceptionnelle en 2024, qui les a vus aux avant-postes jusqu'au dernier match après plusieurs années à se retrouver au fond du classement, et une victoire aurait pu être synonyme de promotion. Heureusement un match nul leur a donné la 2ème place ce qui satisfait tout le monde car le groupe B leur correspond bien

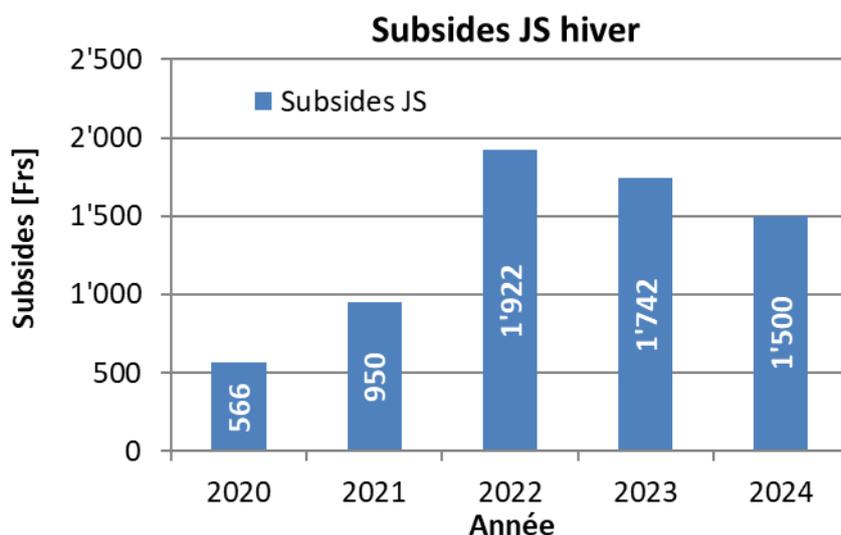
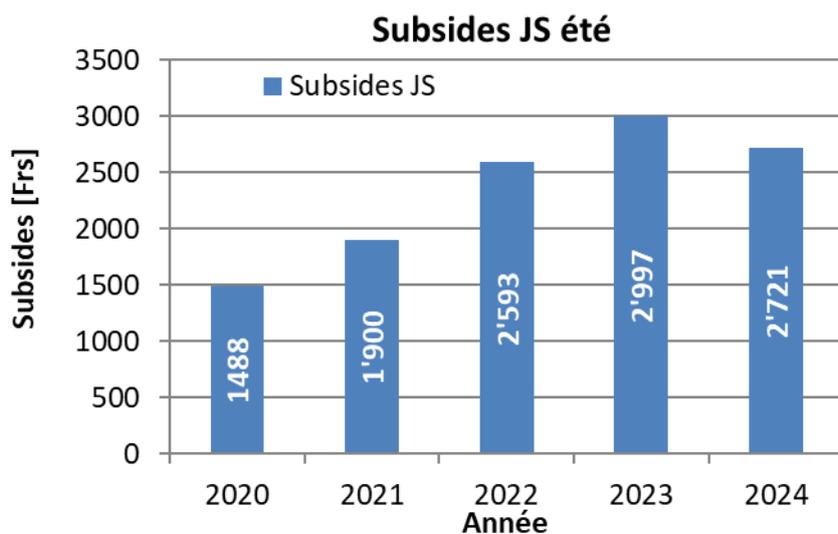
Le comité profite de l'opportunité pour inviter les présents à participer activement à toutes les manifestations du club et de s'approcher du Comité pour travailler à l'avenir du club.

4. Rapport sur l'École de Tennis

Stéphane Schilt prend la parole et rappelle qu'il y a 4 ans le Club avait pris la décision de reprendre la gestion de l'École de Tennis. Après 4 saisons le bilan est toujours positif même si pour la saison 2024, à la suite de l'impossibilité d'organiser la journée d'initiation, il y a eu un peu moins de participants aux cours et surtout peu de nouveaux.

Stéphane souligne les points principaux de la saison 2024 en comparant l'évolution par rapport aux années précédentes via les tableaux ci-dessous :





Globalement le bilan financier de l'Ecole de Tennis est aussi positif car tous les frais ont été couverts. Stéphane remercie la Commune pour la mise à disposition de créneaux supplémentaires l'hiver en salle de gym.

5. Rapport du caissier

Le Caissier rappelle qu'en 2024, le choix a été fait, suite au départ annoncé pour la fin de la saison de l'actuel Caissier et des incertitudes sur les possibilités de successions et les difficultés à trouver des personnes motivées à faire du bénévolat, de déléguer une partie du travail à une Fiduciaire. Cette décision devenait également indispensable, aux vues des enjeux liés à l'évolution de l'école de tennis. En effet, salaires, impôts à la source, AVS, LPP, assurance accident, etc... devenaient des enjeux sur lesquels nous ne pouvions plus « bricoler ».

Le Comité a donc, après évaluation, décidé de collaborer avec le fiduciaire Schick, qui offrait de nombreux avantages, mais principalement leur présence sur la commune

Il est montré aux membres présents 3 pages contenant le bilan au 31 décembre 2024 ainsi que le compte de pertes et profits au 31 décembre 2024.

L'exercice 2024 a dégagé un bénéfice de CHF 9'482.49.

Le caissier mentionne les postes suivants au niveau des Produits :

- Postes 3200 à 3204 – pas de manifestations en 2024 (le bénéfice des fêtes au Château n'a été validé par l'AG des USL que le 4 février 2025, par conséquent, pas présent sur les comptes 2024, mais nous pouvons vous dire qu'il se monte pour le tennis à 1667,75 CHF qui apparaîtront en 2025).
- Postes 3301 à 3308 – 1075 CHF car pas de facturations en 2024 consécutivement aux travaux.
- Postes 3402 - pas d'organisation de tournois.
- Sur une mécompréhension, le parking au bowling ainsi que les sponsorings n'ont pas été facturés mais seront facturés dans les semaines à venir.
- Postes Cotisations - très belle augmentation des membres actifs et conjoints habitants Echandens, mais également de l'extérieur.
- Postes école de tennis - augmentation de 17% des rentrées.

Question : Les bâches publicitaires sont facturées 1 seule fois ou il y a un montant annuel ?

Réponse : Annuel mais il y a eu un oubli en 2024.

Le caissier mentionne les postes suivants au niveau des Charges :

- Poste 4201 - achats du matériel pour les courts (bancs, boulier, filets, etc...).
- Poste 4205/06 - Romande Energie, augmentation du coût de l'électricité.
- Poste 4501 – suite à l'indisponibilité du Club House, 2600 CHF de subvention des équipes par match et rencontre à l'extérieur.
- Poste 5300 – emprunt de main d'œuvre CHF 5550.95 = charge de la fiduciaire. Ce montant ne sera pas le même les prochaines années, pour autant que le comité en place continue de travailler avec. Il devrait tourner autour des 3000 CHF par année. Charges dépendantes de la quantité de travail qu'il sera attribué à la fiduciaire.
- Poste 8900 - il s'agit d'impôts fédéral direct (IFD) de 2022 et 2023.

Question : On a mentionné avoir oublié de facturer le sponsoring annuel, mais c'était un chantier donc presque normal de ne pas facturer, non ?

Réponse : Il est expliqué qu'on va envoyer les factures avec un petit mot et ensuite on verra comment se positionnent les sponsors.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. André Rosselet, 2^{ème} vérificateur, procède à la lecture du rapport, en l'absence de M. Bertrand Schutz, 1^{er} vérificateur, qui s'est excusé pour cette AG.

Conformément à leur mandat, Bertrand Schutz et André Rosselet ont procédé, le 26 février 2025, à la vérification des comptes 2024 du Tennis Club La Venoge.

L'examen :

- Des divers mouvements financiers ;
- Des justificatifs s'y rapportant ;
- Du solde en caisse ;
- Du solde bancaire (cpte Raiffeisen)

a démontré l'exactitude et la bonne tenue des comptes précités.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs des comptes prient l'Assemblée de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés, donner décharge au caissier et donner décharge aux vérificateurs.

Les différents rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Election à la vérification des comptes 2025

M. André Rosselet devient 1^{er} vérificateur

M. Louis Furiga devient 2^{ème} vérificateur

M. Xavier Dutruit est élu suppléant

8. Budget 2025

Le Caissier explique que le budget 2025 sera composé de la façon suivante :

- Le budget de fonctionnement sera basé sur les comptes 2024
- Le budget de dépenses intentionnelles sera lié à la rénovation du club house et ce qui reste à faire

Un budget de 80'000 CHF avait été accordé par l'AG en 2024 pour des dépenses intentionnelles liées à la rénovation du club house. L'état de ce budget est le suivant :

- Un montant de 13'147 CHF déjà payé en 2024
- Un montant de 35'182 CHF a été engagé en 2024

Ce qui nous amène à un total de 48'328 CHF déjà utilisés et un solde à disposition de 30'932 CHF qui est reporté sur 2025 pour couvrir une partie des frais pas encore transmis par la Commune.

Un montant supplémentaire de dépenses intentionnelles est présenté pour un plafond maximal de 30'000 CHF pour 2025 :

- Inauguration du club house - 15'000 CHF
- Modernisation du site internet - 10'000 CHF
- Divers achats complémentaires - 5'000 CHF

Question : Que sera couvert avec les 30'932 CHF de solde à disposition des 80'000 CHF attribués à l'AG de l'année passée ?

Réponse : Il est expliqué que tout est planifié et que les décomptes sont attendus de la part de la Commune pour valider le montant exact.

Question : Ce n'est pas un peu trop une dépense intentionnelle de 110'000 CHF en 2 ans ? Comme dépenser 15'000 CHF pour l'inauguration ? Ou le site internet, les compétences du comité ne permettent pas de faire ça moins cher ?

Réponse : Il est expliqué que c'est des budgets « worst case » et qu'on espère de ne pas tout dépenser.

Question : Finalement qu'est-ce que l'AG de ce soir doit valider au niveau du budget 2025 ?

Réponse : Dans les statuts il n'est rien indiqué, mais depuis 2 ans le Comité a décidé de faire valider les sommes pour des dépenses intentionnelles.

Question : 15'000 pour l'inauguration n'est pas un peu trop ?

Réponse : Aujourd'hui on ne sait pas encore ce qu'on veut faire pour l'inauguration, le budget est basé sur 150 invités avec cocktail dinatoire, avec discours et une tente pour protéger les participants.

Question : N'est-il pas mieux d'absorber tous les coûts des travaux avant de faire de nouvelles dépenses comme pour le site internet par exemple ou faire une inauguration plus modeste ?

Réponse : Le Comité explique sa vision et le fait qu'on pense générer en tout cas 20'000-25'000 CHF de bénéfices par saison à l'avenir. Donc le Comité est confiant de pouvoir combler l'investissement total de presque 110'000 sur 2 ans après 4-5 saisons.

Question : Peut-on mettre en évidence dans les résultats de 2025 le décompte détaillé de comment ces 110'000 CHF ont été dépensés ?

Réponse : Le Comité s'engage à le faire en toute transparence lors de la présentation des comptes 2025.

Le budget pour un montant supplémentaire de dépenses de fonctionnement pour 2025 de max CHF 30'000 est approuvé à la majorité.

9. Election du comité

Le comité actuel, réélu en 2024 pour un nouveau mandat de 3 ans, est composé de :

- | | |
|----------------------------|---|
| • Ramiro Rodriguez | Président |
| • Sandrine Corthésy | Vice-présidente et Responsable des manifestations |
| • Luca Ceresa | Secrétaire et Webmaster |
| • Christian Muller | Caissier |
| • Laurent Barsin | Sponsoring et Commission technique |
| • Federico Quevedo | Responsable installations et Commission sportive |
| • Stéphane Schilt | Responsable juniors et Commission sportive |

Deux membres ont donné leur démission du comité. Il s'agit de M. Christian Muller et de Laurent Barsin. Le Président dit quelques mots pour les remercier de tout le travail accompli, particulièrement à Christian, qui tout au long de son mandat a amené au club de l'enthousiasme, des idées et des accomplissements. C'était lui qui, le premier, avait proposé de travailler sur la rénovation du club house.

Au nom du Comité et pour marquer nos remerciements, des petits cadeaux sont offerts à Christian et Laurent.

Deux nouveaux candidats se présentent aujourd'hui. Il s'agit des personnes qui s'impliquent déjà beaucoup dans notre club, Jessica Schmid, actuellement capitaine de l'équipe interclubs des dames, et de Rock Kponton -professeur de tennis pour enfants et adultes et qui s'occupe de l'entretien des courts. Jessica est actuellement absente mais a écrit une lettre pour nous confirmer sa candidature au sein du comité.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats, ce qui n'est pas le cas.

Le nouveau comité proposé sera donc composé de :

- **Ramiro Rodriguez** Président
- **Federico Quevedo** Vice-président
- **Luca Ceresa**
- **Jessica Schmid**
- **Rock Kponton**
- **Sandrine Corthésy**
- **Stéphane Schilt**

Les tâches respectives et responsabilités seront distribuées au sein du comité lors d'une première séance du nouveau comité.

Le comité est donc élu par acclamation.

10. Cotisations 2025

Le Président rappelle qu'étant donné le succès que nous avons eu les années passées, particulièrement grâce à :

1. La gratuité pour les enfants,
2. Une réduction importante pour les membres et familles habitant Echandens,

Le comité propose de maintenir les cotisations inchangées.

Les cotisations 2025 sont approuvées à l'unanimité.

11. Agenda 2025

L'agenda 2025 apparaîtra dans le nouveau bulletin d'informations, qui sera envoyé aux membres par email, et sera aussi consultable sur notre site internet.

Les membres peuvent déjà réserver :

- **Samedi 12 avril** pour l'ouverture des courts dès 10h
- **Lundi 28 avril** pour le début des cours (extérieur)
- **Samedi 21 juin** pour l'inauguration du Club House
- **du 15 mai au 20 septembre** pour le Tournoi interne (avec TCB pour licencié-e-s)
- **Samedi 27 septembre** pour les Finales du tournoi interne
- **Jeudi 5 mars 2026** à 20h pour l'AG 2025

La nuit du double reviendra mais on n'a pas encore défini la date.

12. Nomination des membres d'honneur

Le Président mentionne qu'aussi loin qu'il se souvienne, il n'y a pas eu de nomination de membres d'honneur depuis une vingtaine d'années.

Cette année nous aimerions réintroduire ce concept pour témoigner notre reconnaissance à des personnes qui se sont engagés pour travailler et faire vivre le Club et le Comité avec dévouement.

Le Comité propose de faire approuver à l'assemblée la nomination de M. Christian Muller comme membre d'honneur.

La proposition est acceptée par acclamation.

13. Divers

Projet de rénovation courts et Club House

Les travaux du Club-House sont terminés et le Président tient à dire que le résultat est très beau. Les vestiaires et toilettes sont bien équipés, la salle de fêtes est vraiment belle avec beaucoup plus d'espace qu'avant grâce à la surélévation de la toiture, le mobilier sera livré la semaine prochaine.

Le petit local du rez-de-chaussée a été équipé avec une petite cuisine très pratique pour les futures manifestations.

Le mur d'entraînement a été modifié. Il est plus large de 2 m. et nous avons placé le mur au fond, ce qui nous donne un espace très grand où nous avons tracé un mini-tennis et un terrain de Pickleball. C'est aussi un sport de raquette qui se joue à 4. Ce sport commence à prendre pas mal d'élan dans la région.

Il a été décidé que la salle des fêtes ne pourra pas être louée avant l'inauguration officielle et en attendant aussi la convention d'utilisation que la Commune doit faire suivre au Club.

Le Président passe la parole à M. Xavier Dutruit, Municipal en charge du dossier qui explique la situation avec encore quelques réglages à faire et les aménagements extérieurs qui vont commencer cette semaine et devraient être finis (si la météo le permet) à la mi-avril.

Le Président rappelle que nous tenions à faire l'inauguration du Club-house en collaboration avec la Municipalité, comme vous pouvez imaginer il n'a pas été facile de trouver une date et nous avons dû reporter l'inauguration officielle au 21 juin 2025.

Les détails de la cérémonie d'inauguration vous seront communiqués plus tard.

14. Propositions individuelles

M. Nicolas Soussan a écrit au Comité pour questionner la possibilité de faire un padel. M. Dutruit explique qu'en étant dans le Parc Venoge il sera très difficile de pouvoir faire quelque chose. Le Comité répond donc que rien n'est impossible mais que ce point sera peut-être remis sur la table dans quelques années si le Comité, après investigations, trouve une option envisageable. Pour l'instant, on se focalise à finaliser le Club House et à le mettre en fonction.

Le Président prend la parole pour une information (son texte intégralement reporté ci-dessous) :

« Chers membres du Tc La Venoge, Chers amis.

Je suis entré au Comité de notre Club en 2006, donc il y a 19 ans et pris la présidence 2 ans plus tard à la suite de notre ancien président André Rosselet. Depuis tout ce temps j'ai toujours une énorme motivation et un grand plaisir de travailler avec l'ancien comité et évidemment avec le comité actuel et me suis efforcé de faire de mon mieux afin que le Club continue à donner du bonheur à tous les sportifs et leur famille.

Comme vous le savez le projet le plus important depuis la création du club a été la rénovation du Club, qui comprenaient aussi bien les installations (arrosage, éclairage, terrain d'entraînement) que le club house. Depuis le début nous avons dû faire face à un nombre incalculable de problèmes. D'abord le financement, ensuite le rapprochement à la commune avec les anciens municipaux, puis avec les actuels, des réunions avec notaires et avocats, etc. En 2024 nous avons commencé les travaux ou j'ai assisté à toutes les séances de chantier. Et je suis heureux de voir la fin prochaine des installations extérieures.

C'est pour cette raison que je tenais à rester à la présidence du club jusqu'à l'inauguration officielle prévue le 21 juin prochain. Je pense que vous comprenez très bien ce souhait et vous en remercie.

Donc après l'inauguration officielle, le temps sera venu de laisser ma charge de président aux plus jeunes. Je pense que ce sera un bon moment pour que les nouvelles idées, des nouvelles dynamiques puissent voir le jour toujours avec la vision de faire de notre club un lieu de sport et de rencontre dédié aux enfants aux familles, enfin à tous les sportifs.

Après l'inauguration ce sera le vice-président – Federico - qui prendra le relais et évidemment il comptera avec tout mon soutien car je resterai au comité afin d'assurer la transition et collaborer avec d'autres tâches. Finalement je vous dis, à vous membres du comité, un grand merci pour tout ce que vous avez fait jusqu'à maintenant et pour votre engagement futur.

Merci à vous tous : membres et amis.

Ramiro Rodriguez »

Clôture de l'assemblée par le Président à 21h32.

Le Président



Ramiro Rodriguez

Le Secrétaire



Luca Ceresa